

TOUSS'INFOS 2023



BULLETIN MUNICIPAL N°50

COMMUNE DE TOUSSAINT

9 QUATER RUE DE ROUEN - 76400





Nous sommes heureux de vous
présenter le bulletin municipal annuel
Touss'Infos retraçant l'année 2023.

Rétrospective de l'année,
bilans des associations,
interview, portraits,
informations pratiques, jeu ...
Nous avons mis tout en œuvre afin de
vous présenter un bulletin complet,
riche d'informations et de souvenirs.

Bonne lecture !

Chères Toussaintaises, Chers Toussaintais,

C'est une année qui s'achève marquée par les phénomènes climatiques anormaux que nous avons subi et la forte hausse des prix dans tous les domaines. L'année 2023 a été bien enrichissante avec tous les travaux que nous avons entrepris.

Espérons que 2024, nous apportera de l'amélioration, il faudra continuer de faire au mieux avec de la compréhension et de la solidarité. Je sais que je peux compter sur vous.

Nous n'avons pas pu malheureusement réaliser tous les projets envisagés. L'inflation nous a entamée fortement le budget communal. La lenteur administrative de nos dossiers notamment auprès des services de l'Etat pour les aides financières n'ont pu voir le jour aussi rapidement que souhaités.

Je tiens à remercier le Département de Seine Maritime pour son aide financière pour l'acquisition imprévue du véhicule du service technique ainsi que pour la mise aux normes PMR de l'entrée de la mairie, un chantier qui sera bientôt réalisé.

Pour 2024, des réalisations se profilent et je m'engage à m'investir pour les voir se concrétiser.

La rue du Château d'eau, dans le cadre de l'effacement de réseaux, est au programme du SDE76, la remise aux normes du bassin de la résidence de la Vallée, la traversée de la Départementale, l'implantation d'un city stade grâce au financement importants dû aux Jeux Olympiques sont prévus pour cette nouvelle année.

Il nous faudra réfléchir sur la diminution de la facture d'énergie de 40% avant 2030, sur tous nos bâtiments communaux selon l'obligation de la loi de Transition Energétique, ceci sera un gros chantier !!!

Notre mandat depuis 2020 a bien été parsemé de différentes problématiques que vous avez tous subies.

Je tiens à remercier pour cela l'ensemble du conseil municipal, le personnel qui m'aide à avancer ainsi que nos enseignants pour la vie de l'école sans oublier nos voisins de Contremoulins et Ganzeville qui nous ont rejoint en RPC, nous permettant de faire progresser notre école.



LE MOT DU MAIRE

Je tiens à souligner la bonne implication de nos associations au sein de notre village pour nous apporter différentes manifestations (loto, concours de pétanque, chasse aux œufs, vide ta chambre, marché de Noël etc...).

Bienvenue à l'association des parents d'élèves "les p'tits écoliers" et bravo pour leur dynamisme et multiples manifestations réalisées et réussies en 2023.

Que sera 2024, le challenge est ouvert!!!

Merci pour ce qu'ils apportent aux écoliers.

Je remercie également tous les bénévoles pour leur implication à faire vivre notre belle commune et ainsi concrétiser toutes les belles réalisations.

Une pensée particulière à toutes les familles touchées par un décès durant l'année.

Bonne lecture à tous de cette édition Touss'info 2023.

Je vous présente pour 2024 tous mes vœux de bonne santé qui me semble un souhait principal et que 2024 réponde à vos vœux les plus sincères.

Votre dévoué maire,

Régis Haingue

2. Introduction
3. Mot du maire
4. Sommaire
5. Budget
6. Ce qui change en 2024
8. Travaux dans la commune
9. Vœux de la municipalité
10. Repas des anciens
11. Chèque au téléthon
12. Pâques au camping
13. Cérémonie du 8 mai
14. Fête des parents
15. Spectacle de l'école
16. Bons d'achat aux CM2
17. Concours de pétanque
18. L'APE des petits écoliers
19. Rentrée des classes
20. Soirée transformistes
21. Remise de chèque à l'école
22. Foulées toussaintaises
23. Cérémonie du 11 novembre
24. Structures gonflables
25. Recherches archéologiques
26. Animations de Noël
27. Interview Timon Boinet
28. Focus Vincent Buquet
- 29-32. Infos aggro
33. L'ASCT et les sections
39. L'Amicale de Toussaint
40. Le club des bruyères
41. Paroisse St Benoît
42. Démarches administratives
44. Tarifs de location des salles
45. Agenda 2024
46. Informations pratiques
47. Jeu
48. État civil
49. Radis'Sel



Ouverture de la Mairie

Le lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 18h00
Le vendredi de 13h30 à 17h00

Contact par mail :
mairie.toussaint@wanadoo.fr



Accueil téléphonique de 8h00 à 12h00
chaque matin (sauf mercredi)

Permanences des élus sur RDV

Site internet de la commune :
www.commune-de-toussaint.fr

Régis HAINGUE - Emmanuelle AUPERT -
Grégory LEROY - Catherine CORDONNIER -
Estelle GODARD - Franck THIEULIN - Sophie
ROQUIGNY - Associations toussaintaises
Impression Pub Impression Sainte-Marie-
des-Champs.

BUDGET 2023

Le Budget de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes, comme suit :

Section de Fonctionnement : 683 730,30 Euros

Section d'Investissement : 264 950,00 Euros

et se répartie de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Frais de Gestion Générale	259 158,31	Gestion Générale dont	
Charges Financières (Intérêts)	8 700	Location Salles-Cantine/Garderie-Loyers logements/Camping	67 000
Subventions aux Associations	5 750	Recettes diverses(redevance, concessions, etc)	3 500
Charges de personnel	267 062	Impôts locaux	289 373
Virement section investissement	290 000	Dotations de l'Etat	285 375
		Recettes Exceptionnelles (Remb sur salaires, etc)	15 000
		Report excédent 2022	160 422,31
		Opérations d'ordre budgétaire	10 000
	830 670,31		830 670,31

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Batiments Remise normes handicapés et élec	70 800	Affectation resultat	42 061,82
Véhicule service technique	50 000	Virement section fonctionnement	290 000
Bassin rue de la Vallée	60 000	Rembours TVA et Taxe aménagement	39 000
City Stade	57 500	Opérations d'ordre entre sections	27 581,50
Effacement réseaux EP Château d'eau	75 000	Emprunts	20 200
Voirie	40 000	Subvention Investissement	124 898
Acquisitions matériels	25 500		
Opérations budgétaires	23028,21		
Report déficit 2022	64 631,61		
Opérations ordre budgétaire	27 581,50		
Emprunts (Remboursement capital)	49 700		
	543 741,32		543 741,32

KODEN devient

koesio

CONNEXION MAXIMALE






www.koesio.com



D. HERANVAL
Boucherie
Charcuterie

8 rue Jules Crochemore
76540 VALMONT
02.27.30.63.83

CE QUI CHANGE EN FRANCE AU 1ER JANVIER 2024

TRAVAIL ET IMPÔTS

• Le Smic va augmenter

Le salaire minimum de croissance (Smic) va augmenter de 1,13 %. De 1 747,20 euros par mois bruts, celui-ci passe à 1 766,92 euros. En net, il passe donc de 1 383,09 euros à 1 398,66 euros, selon le site service-public.fr.

• Pôle emploi devient France Travail

Finis Pôle emploi, désormais, place à France Travail. Cette nouvelle disposition du gouvernement a pour ambition de réduire le chômage de 5 % d'ici la fin du quinquennat en renforçant le retour au travail des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Pour cela, France Travail créera un « réseau pour l'emploi » en intégrant plusieurs acteurs (les missions locales, Cap emploi, etc.). Aussi, le Revenu de solidarité active (RSA) sera conditionné à 15 h d'activité hebdomadaires (lire ci-dessous dans la rubrique « aides sociales »).

Enfin, le gouvernement souhaite augmenter le nombre de contrôles de recherches effectives d'emploi.

• La gratification des stages augmentée

Les stagiaires se verront rétribués non plus 4,05 euros par heure mais, au 1^{er} janvier 2024, de 4,35 euros par heure.

• Le travail de nuit, pour le personnel hospitalier, mieux rémunéré

L'indemnité forfaitaire, concernant le personnel hospitalier, pour le travail de nuit, pour le travail le dimanche et les jours fériés sera revalorisé, selon un décret entré en vigueur le 28 décembre 2023.

« Pour une infirmière à mi-carrière, ça représente 300 euros supplémentaires par mois », avait précisé Elisabeth Borne, en déplacement à Rouen, le 31 août 2023. Précisément, l'indemnisation du travail de nuit est majorée de 25 %. Pour le travail le dimanche et les jours fériés, cette indemnisation passe de 44,89 euros à 60 euros.

• 5 points d'indice en plus pour les agents de la fonction publique

Dans la fonction publique, les agents verront leur indice augmenter de 5 points, selon un décret publié par le gouvernement.

• Le barème de l'impôt revu

Indexé sur l'inflation, et confirmé dans le Projet de loi de finances (PLF), le barème de l'impôt sur le revenu est révisé en 2024. Voici les différents taux :

- Jusqu'à 11 294 euros : 0 % ;
- De 11 295 euros à 28 797 euros : 11 % ;
- De 28 798 euros à 82 341 euros : 30 % ;
- De 82 342 euros à 177 106 euros : 41 % ;
- Plus de 177 106 euros : 45 %.



• Augmentation de la taxe foncière

En 2024, la taxe foncière va grimper à minima de 3,9 %. Pour rappel, les hausses sont différentes en France selon les communes.

SANTÉ

• Un arrêt maladie en cas de fausse couche

En cas de fausse couche, il sera possible de disposer d'un arrêt maladie sans jour de carence au 1^{er} janvier 2024. Les femmes pourront également bénéficier d'un accompagnement psychologique.

• Hausse du tarif des mutuelles

Les tarifs des mutuelles santé vont faire un bond : selon les prévisions de la Mutualité française, ils vont grimper de 8,1 %. Dans le détail, les prix des contrats individuels vont grimper de 7,3 % pour l'année à venir, ceux des contrats collectifs obligatoires (via l'entreprise) de 9,9 % et les contrats collectifs facultatifs de 7,7 %.

• Les protections périodiques réutilisables remboursées

Les protections périodiques réutilisables (coupe, culotte menstruelle...) seront remboursées par la Sécurité sociale pour les jeunes de moins de 25 ans. Par ailleurs, la gratuité des préservatifs en pharmacie est reconduite en 2024 pour les moins de 26 ans.

• Les pharmaciens pourront dispenser des médicaments sans ordonnance

Angine, cystite... Les pharmaciens d'officine pourront délivrer certains médicaments, à prescription médicale obligatoire, et cela sans ordonnance, comme les antibiotiques. Cette mesure est entrée en vigueur au 27 décembre 2023.

Les patients devront toutefois, en présence de symptômes, effectuer un test pour confirmer ou infirmer la pathologie, en pharmacie.

ARGENT

• Les pensions de retraites revalorisées

Suivant le taux d'inflation, les pensions de retraite augmentent de 5,3 %. Par exemple, pour une retraite de 800 euros mensuelle, il faudra ajouter 42,40 euros.

• La revalorisation du PEL

Le taux d'intérêt du Plan épargne logement (PEL) passe de 2 % à 2,25 %, soit une deuxième hausse consécutive après une première valorisation en janvier 2023 (passant de 1 % à 2 %).

Le taux du PEL est fixé en fonction du taux en vigueur à la date d'ouverture. Cela signifie que seuls les PEL ouverts au 1^{er} janvier 2024 bénéficient de cette revalorisation.

• Le prêt à taux zéro prolongé

Le prêt à taux zéro (PTZ), qui devait normalement disparaître fin 2023, est finalement prolongé jusqu'en 2027. La mesure concerne, au total, 29 millions de foyers, selon le gouvernement.

Toutefois, ce PTZ ne concernera que l'achat d'appartements neufs en zone tendue et l'achat d'un logement ancien en zone détendue à condition d'y mener des travaux de rénovation énergétique. Par ailleurs, les seuils pour contracter un PTZ ont été rehaussés.

• La poursuite du bouclier tarifaire

Pour éviter que les ménages ne soient trop impactés par la flambée des prix de l'électricité, un bouclier tarifaire a été mis en place. Celui-ci sera conservé en 2024, et même en 2025.

Mais à combien sera-t-il plafonné ? Pour l'instant, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, n'a pas donné de chiffres précis. Il a toutefois indiqué que ce bouclier « ne pourrait être prolongé définitivement ».

Toutefois, le 14 novembre 2023, l'État et EDF se sont mis d'accord sur le nouveau tarif réglementé de l'électricité à 70 euros du mégawattheure.

AIDES SOCIALES

• L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) revalorisée

L'Aspa est augmentée, passant de 961,08 euros bruts par mois à 1 011,06 euros.

• Versement automatique des bourses

Les parents de collégiens et de lycéens verront la bourse de leurs enfants automatiquement attribuée dès la rentrée 2024. Plus aucune démarche ne sera nécessaire auprès de l'administration publique.

• L'accès à la complémentaire santé solidaire étendu

Certains bénéficiaires de minima sociaux (allocation adulte handicapé – AAH, allocation supplémentaire d'invalidité – ASI, allocation de solidarité spécifique – ASS- et allocation du contrat d'engagement jeune – CEJ) pourront désormais bénéficier de la complémentaire santé solidaire (C2S). Cette extension a été votée dans le projet de loi de finances de la Sécurité sociale.

La C2S permet de se faire rembourser la part complémentaire des dépenses de santé.

• Un nouveau contrat pour le RSA

Désormais, pour pouvoir bénéficier du Revenu de solidarité active (RSA), il faudra effectuer 15 heures d'activité par semaine. Seront dispensés de cette nouvelle mesure les personnes porteuses d'un handicap ou d'un problème de santé et les parents isolés d'enfant de moins de 12 ans qui n'ont pas de solution de garde.

Par ailleurs, le RSA sera revalorisé de 4,6 % dès le 1^{er} avril 2024. Il passe à 635,70 euros par mois pour une seule personne, contre 607,75 euros auparavant.

CONSOMMATION

• Les titres restaurants permettront encore d'effectuer des courses alimentaires

Pâtes, riz, œufs, viande, poisson... Les titres restaurants pourront toujours régler la facture des courses alimentaires. La mesure devait prendre fin en 2023 mais le gouvernement a fait marche-arrière.

Les titres-restaurants pourront, en 2024, payer les courses alimentaires.

• Hausse du prix des cigarettes

Le prix des cigarettes, une nouvelle fois, s'envole. Les paquets augmentent de 40 à 50 centimes en moyenne.

Les prix vont varier selon les marques. Par exemple, pour le paquet de Marlboro Red (20 unités) : il passera à 11,50 euros à 12,50 euros.

CE QUI CHANGE EN FRANCE AU 1ER JANVIER 2024

• Hausse du prix du timbre

Si le timbre rouge a disparu en 2023, le timbre vert (ou lettre verte) subsiste et son prix n'avait pas encore augmenté. C'est le cas au 1^{er} janvier. Concrètement, pour une lettre de 20 g, on passe de 1,16 euro à 1,29 euro. Pour une lettre de 100 g, il faut compter 2,58 euros au lieu de 2,32 euros.

• Le Nutri-Score va être durci

Cet outil qui note de A (vert foncé, la meilleure note) à E (rouge, la plus faible) les produits de consommation, devient beaucoup plus strict au 1^{er} janvier. Il pénalise plus durement la teneur en gras, en sel et en sucre. Mais aussi la présence d'édulcorants.

Sont concernés les produits transformés, les céréales, les viandes, les poissons, les huiles, le lait, les boissons lactées ou encore les boissons végétales.

• Munitions de chasse dans les bureaux de tabac

Une nouveauté de l'année 2024, il sera possible d'acheter des munitions de chasse dans les bureaux de tabac. Ceux qui souhaitent en vendre devront obtenir une certification. Les munitions concernées sont de catégories C et D.

LOGEMENT

• MaPrimRenov'

Les aides pour rénover les logements vont grimper. Au 1^{er} janvier 2024, MaPrimRenov' pourra financer jusqu'à 70 000 euros de travaux pour les rénovations les plus performantes.

Le taux de prise en charge pourra atteindre les 90 % pour les ménages aux revenus très modestes, indique le site ecologie.gouv.fr.

MaPrimRenov' accompagnera par ailleurs les bénéficiaires « par un tiers de confiance indépendant et agréé par l'État, « Mon accompagnateur Renov' » », précise le gouvernement. Un seul dossier d'aide auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) devra être déposé.

• Lancement de MaPrimeAdapt'

MaPrimeAdapt' est un coup de pouce pour les personnes âgées de 60 ans et plus, et celles en situation de handicap, qui souhaitent adapter leur logement face à la perte d'autonomie et/ou de mobilité.

Les travaux d'adaptation financés par MaPrimeAdapt' concernent, par exemple, le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, l'installation d'un monte-escalier électrique, la pose de mains courantes, l'élargissement des portes, l'adaptation des revêtements ou encore l'accès direct au logement. france-renov.gouv.fr

MaPrimeAdapt' met à disposition un accompagnateur AMO (Assistant à maîtrise d'ouvrage) pour aider à préciser et à mener le projet. Financièrement, les travaux peuvent être pris en charge entre 50 % et 70 % en fonction des ressources.

• La révision trimestrielle des taux d'usure

La révision des taux d'usure (c'est-à-dire le taux d'intérêt maximal légal que les établissements de crédit sont autorisés à pratiquer lorsqu'ils accordent un prêt, selon la Banque de France) se fera à nouveau tous les trois mois. En 2023, les taux d'usure étaient révisés tous les mois.

TRANSPORTS

• Le chèque carburant devient une indemnité de carburant

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, avait annoncé que le chèque carburant deviendrait au 1^{er} janvier 2024 une "indemnité".

Ce coup de pouce ne sera plus basé sur vos revenus mais sur le niveau des prix du carburant.

• Permis de conduire à 17 ans

L'âge d'obtention du permis de conduire a été abaissé à 17 ans. Les jeunes de cet âge pourront, au 1^{er} janvier 2024, passer leur permis et conduire au volant d'une voiture.

Auparavant, seuls ceux qui avaient effectué la conduite accompagnée étaient autorisés à passer le permis à 17 ans. Ils ne pouvaient alors conduire qu'un an plus tard, en attendant d'être majeurs.

• Une aide de 500 euros pour le permis de conduire

Dès la rentrée 2024, les lycéens professionnels pourront bénéficier d'un coup de pouce de 500 euros pour financer le permis de conduire.

• Les petits excès de vitesse ne seront plus sanctionnés

Les conducteurs et conductrices seront ravis de l'apprendre : désormais, pour tous les excès de vitesse inférieurs à 5 km/h, il n'y aura plus de retrait de points. Les points seront soustraits pour les excès de vitesse compris entre 5 et 20 km/h. Toutefois, l'amende est bien maintenue : elle est de 68 euros (45 euros minorée et 180 euros majorée).

• Le prix des cartes grises va augmenter

Le prix des certificats d'immatriculation (anciennement, cartes grises) va augmenter dans plusieurs régions en France.

Par exemple, en Normandie, le tarif va grimper de 31 % pour passer de 35 à 46 euros. En Île-de-France, les certificats d'immatriculation vont passer de 46,15 euros à 54,95 euros.

Pour rappel ce prix varie en fonction de la condition de la voiture, c'est-à-dire si elle est neuve ou d'occasion.

ENVIRONNEMENT

• Restriction du bonus écologique

Les 40 % des Français les plus riches pourront prétendre à un bonus écologique, mais au rabais, pour l'achat d'un véhicule électrique. Il passera en effet de 5 000 à 4 000 euros.

En revanche, les foyers les plus modestes conserveront le bonus écologique (de 5 000 euros actuellement), bonus qui, selon les ressources, peut grimper jusqu'à 7 000 euros.

Enfin, le bonus écologique de 1 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique d'occasion a de grandes chances de disparaître en 2024.

• Le malus écologique durcit

Le malus écologique concerne les véhicules thermiques émettant 123 g de CO₂/km, en 2023. Dès 2024, ce seuil est abaissé : seront taxées les voitures émettant plus de 117 g de dioxyde de carbone par kilomètre.

Pour rappel, le malus écologique est une taxe due lors de la première immatriculation d'un véhicule en France, comme le souligne le site economie.gouv.fr. Le but : favoriser l'achat de véhicules moins polluants.

• Les véhicules Crit'Air 4 ne pourront plus circuler dans les ZFE

Dans les Zones à faibles émissions (ZFE), les véhicules affichant une vignette Crit'Air 4 ne pourront plus circuler.

• Une voiture électrique à 100 euros par mois

Emmanuel Macron a lancé le dispositif de leasing de voitures électriques. En d'autres termes, il sera possible, pour les foyers aux revenus modestes, d'acquérir un véhicule électrique en payant un loyer mensuel de 100 euros par mois.

Au terme du contrat de leasing, d'une durée d'au moins trois ans, il faudra restituer le véhicule ou l'acheter. Pour bénéficier de cette mesure, le foyer fiscal de référence devra être inférieur à 15 400 euros. D'autres critères sont exigés : habiter à 15 km de son lieu de travail, utiliser la voiture pour s'y rendre, et avoir effectué au moins 8 000 km par an en trajets travail-domicile.

• Le compost obligatoire

Dès 2024, les collectivités territoriales ont l'obligation de proposer aux habitants une solution de tri à la source de leurs biodéchets.

Cela inclut la collecte séparée (par un bac supplémentaire, ramassé par des camions bennes), la collecte par un point d'apport volontaire (composteurs, poubelles à compost collectives...) ou la distribution de composteurs individuels.

• Une meilleure indemnisation des victimes en cas de catastrophes naturelles

Au 1^{er} janvier, l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles est prolongée. Sont inclus la prise en charge des frais de relogement d'urgence, et le plafonnement des franchises.



TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Le lundi 12 juin 2023, en présence de Mr Alain Bazille, vice-président du département de Seine-Maritime, et Mme Dominique TESSIER, conseillère départementale, a été inauguré le nouveau véhicule du service technique.

Une dépense imprévue mais nécessaire pour notre commune, l'Yveco ayant été refusé au contrôle technique.

Cet investissement a été rendu possible grâce à une subvention de 30% du département et un emprunt contracté par la commune pour le reste à charge.

L'achat s'est donc décomposé comme suit :

Prix d'achat du véhicule	49986.40 TTC
Subvention	12423.00 TTC
Reste à charge	37563.40 TTC



Achat d'un camion

Pose de défibrillateurs



Où trouver les DAE sur la commune ?

Ils sont au nombre de 3 sur notre commune et sont installés dans des emplacements visibles du public et en permanence faciles d'accès, soit :

près de la grille d'entrée de la Mairie ;
sous le porche extérieur de la salle de l'Epinay ;
sur le mur extérieur de la salle des Associations.



Fuite rue de la vallée





Cette manifestation du 6 janvier 2023 a permis à Monsieur le Maire de présenter tous ses bons vœux à l'ensemble des habitants de la commune.

C'est après avoir relaté succinctement les événements mondiaux et nationaux qu'il a exposé l'état des lieux de la commune et présenté les éventuels projets à venir, tout en tenant compte des contraintes imposées par L'État, qu'elles soient politiques, économiques ou écologiques.



Monsieur le Maire a ensuite profité de l'occasion pour décerner à Messieurs Guérault André et Lebar Sébastien les Médailles d'Honneur régional, départemental et communal, échelon argent, au titre de récompense pour 20 années de service au sein de la collectivité.

Félicitations !

REPAS DES ANCIENS



Ce 19 janvier 2023 était la journée consacrée à nos anciens.

Ils ont pu se réunir à la salle des Tilleuls pour un repas festif organisé autour de la convivialité et de la bonne humeur. Le repas, bien copié, s'est achevé par la galette des rois qui l'était tout autant. Ceci non sans avoir, au préalable, pu profiter de la présence de la chorale de Toussaint qui est venue, en nombre, animer cette manifestation.

Monsieur le Maire a remercié les participants et en a profité pour renouveler ses vœux pour la nouvelle année.

Au vu de sa réussite, cette journée est reproposée en 2024, en espérant accueillir autant de monde, voire plus.



REMISE DU CHÈQUE AU TELETHON



JANVIER



Le 20 mars 2023, Mr Jacky DEHAIS, le représentant du téléthon en Normandie, s'est vu remettre un chèque de 1690 €. Cette somme a été récoltée notamment grâce aux bénéfices de l'animation des structures gonflables et aux dons.

market
Fécamp

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h30

Station Distributeur de billets Penseuse Cofleur Laveuse Lave-vaisselle Location véhicules

3 Rte de Ganzeville - 76400 FÉCAMP
Tél. 02 35 28 04 27

Garage DURAND

Mécanique - Carrosserie toutes marques
Restauration voiture ancienne

Z.A de la Plaine du Buc - 76540 THIETREVILLE
Tél : 06 25 82 86 17 - Tél : 02 35 29 52 46
garagedurandphilippe@hotmail.fr

DPI INFORMATIQUE Conseil
L'informatique de proximité

Réseaux Vente de matériel

Siège Gerville Agence
Saint Romain de Colbosc

02.35.27.20.01 02.35.55.76.30 Audit

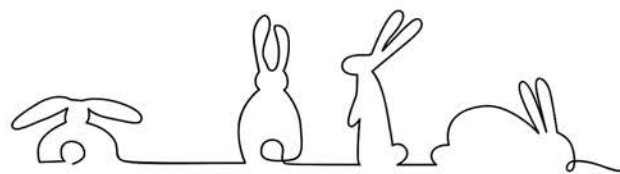
www.dpiinformatique.com



AVRIL

PÂQUES AU CAMPING

Qui dit Pâques, dit chasse aux œufs !



Comme le veut la tradition, les cloches de Pâques ont fait une escale remarquée dans notre commune en ce jour du lundi de Pâques 2023. Pour célébrer leur passage, une grande chasse aux œufs a été organisée au sein du camping des falaises, en collaboration avec ses gérants, le club de foot de la commune et la municipalité.

Cet évènement organisé sur l'ensemble du camping a rassemblé 72 enfants et leur famille à la recherche de centaines d'œufs éparpillés et cachés entre les arbres, les plates-bandes, les chalets...

Oeufs et figurines en chocolat ont été distribués à chaque enfant inscrit en échange des œufs en plastique qu'ils ont préalablement récoltés dans le camping.

Et aussi, une mini kermesse, un goûter, des récompenses en chocolat pour les gagnants des plus beaux paniers décorés ont été offerts par la municipalité.

Il en résulte une sortie en famille assurément réussie, qui deviendra, nous l'espérons, un rendez-vous incontournable de notre commune pour fêter Pâques et l'arrivée du printemps.

Merci aux participants, au camping de Toussaint, et surtout à l'ASCT section Foot qui est à l'origine de la manifestation, ainsi qu'à nos 2 grands lapins pour leur implication.



TOUSS'INFOS 2023 | 12
Bulletin municipal

CEREMONIE DU 8 MAI

MAI



Commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts, organisée par l'association des anciens combattants, avec la participation de quelques écoliers et des représentants municipaux.



CHRISTIAN BARBARAY
AXA Assurances et Placements
Gestion de patrimoine
AXA Banque
2 rue Jules Crochemore
76540 Valmont
Tél : 02.35.29.82.81
Fax : 02.35.29.30.95
E-mail : agence2.barbaray@axa.fr



JUIN

FETE DES PARENTS



C'est autour d'un verre de l'amitié que la municipalité et les familles ont célébré "la fête des parents" le 9 juin 2023 à la salle de l'Épinay.

Ce moment de partage a permis de réunir plus d'une soixantaine de convives.

Plusieurs générations de Toussaintais ont assisté à cette cérémonie, chaque maman s'est vu offrir une rose et chaque papa une bouteille, par les élus du conseil municipal.



abeille
ASSURANCES

Assurance & Protection
Épargne & Retraite



TOUSS'INFOS 2023 | 14
Bulletin municipal

SPECTACLE DE L'ECOLE



NIJ



Pour le plaisir des parents et des grands-parents, les enfants ont présenté leur spectacle de fin d'année devant une salle comble.

Félicitations à eux pour la qualité de leur travail !



**MOBILIER URBAIN - ENSEIGNES - TOTEMS
ET PANNEAUX PUBLICITAIRES**



02 35 95 08 48 - 06 68 36 16 29
cabot.pascal015@orange.fr

TOUSS'INFOS 2023 | 15
Bulletin municipal

REMISE DES BONS D'ACHAT AUX CM2

Comme chaque année, en juin, la municipalité a offert aux élèves de CM2 un bon d'achat à valoir dans les magasins Bureau Vallée avant leur départ en 6ème.

Tous les élèves ont profité ensuite d'un goûter dans une ambiance joyeuse.





MOTOCULTURE & OUTILS DE JARDIN
AGRICULTURE & BTP
LOCATION MATÉRIELS
Vélos électriques Husqvarna

NOUVEAU

RETROUVEZ-NOUS DANS L'UN DE NOS 13 MAGASINS
DU RESEAU **AUBER & LOXAGRI LAMBIN**

DÉCOUVREZ LA LISTE
DE NOS MAGASINS





www.etsauber.com
www.lambin.fr



CONCOURS DE PÉTANQUE

Le 9 septembre 2023, pour la troisième année consécutive, la commune de Toussaint s'est associée au camping des Falaises pour le tournoi de pétanque, Toussaintais - Campeurs, en équipes mixtes.

C'est dans une ambiance bon enfant et sous un beau soleil que les concurrents ont pu s'affronter dans les allées du camping transformées en boulodrome pour l'occasion.

L'accueil du camping, ainsi qu'une organisation conjointe efficace avec l'Amicale, ont permis à cette journée de se passer sous les meilleurs auspices.

C'est après une remise de récompenses pour tous, et s'être donné rendez-vous pour l'année prochaine, que cette journée s'est achevée.

Merci à Evelynna et Gary, les gérants du camping, ainsi qu'à l'Amicale pour leur implication à faire vivre notre commune.



proximeca

la compétence d'un technicien de proximité

GARAGE APN 2MV AUTO

ZA Route de Rouen
76400 TOUSSAINT

tél. 02 35 27 86 22
apn2mvauto@gmail.com

Siret. 842 720 179 000 14



ecobati

76400 Toussaint





OCTOBRE

L'APE DES PETITS ECOLIERS

NOUVEAU



La commune de Toussaint est heureuse de vous annoncer la naissance d'une nouvelle association : l'APE les p'tits écoliers.

Il s'agit d'une association de parents des élèves du regroupement scolaire de Contremoulins, Ganzeville et Toussaint.

L'association a pour but de proposer aux élèves, à leurs parents et leurs proches, des animations festives et culturelles tout au long de l'année telles que kermesse, tombola, spectacles, ciné-goûter, soirées animées...

Pour rejoindre cette aventure, une cotisation annuelle de 4€ sera demandée (à remettre en mairie).

Pour communiquer avec l'association, vous pouvez envoyer un mail à lesptitsecoliers76@gmail.com ou utiliser la page Facebook APE les p'tits écoliers.



*ets Buquet frères
et fils*

Fécamp - ZA de Toussaint
Yvetot - Zone Artisanale
de Ste Marie des champs
www.buquet-freres.fr

RENTREE DES CLASSES 2023/2024



SEPTEMBRE

L'école se porte bien avec 71 élèves scolarisés et les effectifs seront en hausse l'année prochaine.

Lors de l'année écoulée, les élèves ont studieusement travaillé mais ils ont également participé à diverses activités culturelles. Ils ont notamment travaillé autour du cinéma et ils ont réalisé un film d'animation. Celui-ci a été projeté au cinéma de Fécamp Le Grand Large.

Ils ont été sensibilisés au développement durable par une sortie de fin d'année aux Yourtes pour apprendre la nature à Sassetot-le-Mauconduit.

Ce travail d'ouverture culturelle et de sensibilisation au vivre ensemble durablement sera prolongé cette année par diverses actions. L'accent sera mis sur la lecture, sur le monde du livre et des mots.



Les enseignants tiennent à remercier vivement la municipalité pour son engagement envers l'école mais aussi le personnel communal, les associations et les personnes qui œuvrent à leurs côtés pour offrir aux enfants une école publique de qualité.

CLASSE DE MATERNELLE

CLASSE DE CP ET CE1



CLASSE DE CE2, CM1 ET CM2

SOIRÉE TRANSFORMISTES

En cette soirée du 07 octobre 2023, ce sont 150 personnes qui se sont réunies en la salle de l'Epinay de Toussaint, transformée pour l'occasion en cabaret par l'Association Atout.

Cristal Chic et sa troupe les Cristals Paradise composée d'elle-même, de Lulubelle et de Victoria ont imité et parodié successivement des personnalités célèbres, toutes générations confondues : Patricia Kass, Annie Cordy, Dalida, Clara Luciani...

Des personnages comiques, de l'animation radio, dans un enchaînement de changement de costume de plumes et de paillettes plus pétillants les uns que les autres.

Les personnes présentes ont pu assister à un véritable spectacle de Music Hall, burlesque, divertissant et captivant. Un numéro de démonstration, vu plus comme une performance.

C'était une excellente occasion d'animer la commune et de proposer des événements originaux à ses habitants, un des temps fort des animations proposées tout au long de l'année dans notre commune.



REMISE DE CHÈQUE PAR L'ASSOCIATION LOISIRS POUR TOUS



OCTOBRE



Monsieur Patrick DESJARDINS, comme depuis de nombreuses années, organise des lotos dans plusieurs communes et offre les recettes aux communes accueillantes.

Depuis une dizaine d'années, il souhaite reverser ce don à l'école communale.

Des achats conséquents ont ainsi pu être réalisés : vidéo projecteur, logiciels, tablettes...

Un grand merci à ce généreux donateur.



FOULÉES TOUSSAINTAISES



Les averses de ce dimanche 29 octobre 2023 n'ont en rien altéré la bonne humeur et la détermination des participants. Ce sont 117 coureurs et 67 randonneurs qui ont répondu présents à nos 14èmes Foulées Toussaintaises.

C'est dans une ambiance bonne enfant que les concurrents ont pris le départ respectivement à 9h30 et 9h35 pour des boucles de 10,3 et 6,5 kms.

37.15 minutes plus tard, le 1er coureur franchissait la ligne d'arrivée de ce nouveau circuit, plus vallonné que ces dernières années.

8.37 minutes plus tard, la première femme arrivait à son tour.

C'est après une remise de récompenses des plus fournie que chacun est reparti satisfait et enthousiaste pour la prochaine édition.

Un gros merci à nos sponsors ainsi qu'à nos 45 bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait être possible.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



NOVEMBRE



L'association des anciens combattants a accueilli les écoliers, l'équipe municipale et des habitants pour commémorer le 11 novembre au monument aux morts.





ANIMATION STRUCTURES GONFLABLES

Organisée au profit du téléthon 2023, la société Louisa'nim en collaboration avec la municipalité a installé à la salle de l'Epinay, des structures gonflables les 18 et 19 novembre.

Ce sont plus de 230 enfants âgés de 4 à 14 ans qui ont profité de cette animation très appréciée.

Ce fut l'occasion de rencontrer de célèbres mascottes adulées !

Les entrées, les ventes de restauration salée et boissons et les dons de généreux donateurs, ont permis de réaliser un joli don au profit du téléthon.



RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES

Des vestiges de la Préhistoire ont récemment été mis au jour à l'emplacement d'un futur lotissement dans notre commune.

Ils remontent à la période mésolithique, qui s'étend entre -6 000 et -9 500 ans avant notre ère. "Elle correspond à la période des tout derniers chasseurs-cueilleurs, après la dernière glaciation. Des peuples qui parcourent le territoire au moment où les conditions climatiques que l'on connaît aujourd'hui se mettent en place", précise Sylvain Mazet, responsable de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) en Seine-Maritime.

Ce site, découvert grâce aux fouilles préventives préalables avant tout projet de construction, revêt un caractère exceptionnel, car les traces de cette période sont peu nombreuses en Normandie. "Ce sont des occupations rares, très fugaces, car ces peuples étaient nomades", poursuit le spécialiste. Nos ancêtres font face, à l'époque, à "une montée du niveau de la mer, un changement de végétation avec la disparition des steppes au profit de la forêt, et à un réchauffement de plusieurs degrés". Contrairement à celui que nous vivons aujourd'hui, qui est une conséquence des agissements de l'homme sur la planète, ce réchauffement du Mésolithique est alors dû à des cycles solaires.

Les fouilles, qui se sont étendues sur six semaines, ont permis d'exhumer environ 2 300 éléments en pierre, témoins des pratiques de ces chasseurs-cueilleurs.



Des hommes préhistoriques contemporains, des aurochs, les ancêtres de nos vaches, mais aussi des premiers cerfs, chevaux et sangliers. "Les méthodes de chasse évoluent, avec une généralisation de l'arc, note Maxime Pallares, spécialiste du Mésolithique. Des nouveaux outils apparaissent comme les pointes de flèches. Sur ce site, nous avons aussi retrouvé beaucoup de nucleus, c'est-à-dire les morceaux de silex qui restent une fois que les outils ont été taillés dedans." Des lames qui étaient sans doute dédiées à travailler le bois ou l'os, dont on n'a plus de traces aujourd'hui.

L'analyse des roches et des sédiments en laboratoire, au Grand-Quevilly, permettront d'aller plus loin pour, par exemple, établir le régime alimentaire des peuples présents à Toussaint. A la fin des fouilles, le site sera recouvert. La mémoire des lieux sera conservée dans un rapport détaillé, rendu d'ici deux ans à la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).



Article du Courrier Cauchois en date du 29/11/2023.

Photos : commune de Toussaint.





ANIMATIONS DE NOËL

Cela fait maintenant plusieurs années que la municipalité convie les habitants de la commune aux illuminations de Noël.

Cette année, elles ont eu lieu le vendredi 01 décembre mais avec une grosse nouveauté : en effet, est venu s'y greffer, un marché de Noël organisé par l'Association de Parents « Les P'tits Ecoliers », et ouvert à tous.

En plus du traditionnel défilé des enfants dans la commune et les illuminations plus belles d'année en année, nous avons pu profiter des divers stands présents à la salle de l'Epinay (peintures, sel, bougies, saucissons, pâtisseries, bijoux...) qui ont fait le plaisir de tous.

Sans oublier la présence du père Noël qui a pris de son temps pour prendre la pose avec les enfants, et les adultes, désireux de partir avec un souvenir.

Cette fin de journée n'aurait pas pu être complète sans la tartiflette, préparée par les parents de l'association, et proposée à tous ceux souhaitant profiter d'un moment festif, cordial et gourmand.



Merci aux exposants, à l'association de parents, au Père Noël, ainsi qu'à la municipalité pour leur implication. En espérant tous vous retrouver l'année prochaine.



LEBourgeois
SARL
NETTOYAGE

DÉRATISATION • DÉSINFECTION • DÉSINSECTISATION

DESTRUCTION NID DE GUÊPES, NID DE FRELONS (EUROPÉENS, ASIATIQUES)

TRAITEMENT PUCES

www.lebourgeois-nettoyage.fr

Tél. 02 35 28 64 88

Fax 02 35 10 57 87

Z.A. de Toussaint - Route de Rouen 76400 TOUSSAINT

lebourgeois.nettoyage@wanadoo.fr

TOUSS'INFOS 2023 | 26

Bulletin municipal



Interview

TIMON BOINET
CHAMPION DE VOILE, 17 ANS

Je m'appelle Timon Boinet, j'ai 17 ans, je pratique la voile depuis l'âge de 6 ans. J'ai découvert ce sport lors de la fête de la mer à Fécamp avec un baptême dans le port. Dans la voile il y a beaucoup de type de bateaux, mais personnellement je préfère le dériveur en solo ou en double.

Dès mes débuts mes résultats m'ont permis de participer à des grandes compétitions en optimist telles que les championnats internationaux de printemps. J'ai aussi fait un championnat de France minime en double et je remercie la commune de Toussaint car elle a pu me soutenir dans ce projet.

Par la suite, avec mon gabarit et mon niveau, j'ai pu intégrer le pôle espoir du Havre qui est un centre de sport étude. Mais après 3 ans je n'y ai pas trouvé ce que je recherche dans le voile. Maintenant, je suis licencié au Yacht Club de Rouen et je performe en ILCA (en solitaire). J'ai réussi à obtenir la place de vice champion de normandie en 2022. Cette année je me suis lancé sur un nouveau projet en double avec mon ami, il s'agit du 29er (à prononcer en anglais). Cet été, j'ai réussi à participer à deux championnats de France espoir, un en ILCA et l'autre en 29er. Au vacances de la Toussaint 2023, j'ai eu l'opportunité de concourir avec des personnes sélectionnées pour les JO!

En 2024, je continuerai à participer à de nombreuses régates afin d'être sélectionné pour les championnats de France en UI9.

Je ne pense pas réaliser une carrière professionnelle dans le monde de la voile car je souhaite que ce sport reste pour moi un loisir, sans contrainte.

La voile est donc une vraie passion avec de très bonnes sensations!



Focus

VINCENT BUQUET
CHAMPION DE FRANCE



Un toussaintais, champion de France sapeur-pompier de cyclisme sur route !

Sportif et passionné de cyclisme, il n'est pas rare de croiser Vincent Buquet remonter la côte de Toussaint à vélo après sa garde à la caserne de Fécamp pour rejoindre son domicile toussaintais.

Sapeur-pompier professionnel au sein du centre d'incendie et de secours de Fécamp, Vincent Buquet a participé en mai 2023 au 39ème championnat de cyclisme sur route à Mouriès dans le département des Bouches-du-Rhône.

Lors de ce week-end de compétition, il a terminé 5ème du contre la montre le samedi et a gagné le dimanche la course en ligne en catégorie vétérans 1.

Belle performance, félicitations !

Des ateliers informatifs pour les parents

L'Agglomération a créé un pôle parentalité au sein de ses services et propose des ateliers d'information gratuits dédiés aux parents d'enfants de moins de 3 ans et futurs parents.

Ces ateliers permettent d'accompagner les familles en favorisant le partage d'information et d'expérience. Lors de ce temps privilégié, on se rencontre et on échange avec des professionnels petite enfance et entre parents, autour de différentes thématiques (alimentation, santé, prévention des risques, développement, éveil culturel), en petit comité, dans la convivialité et parfois avec l'intervention de partenaires plus spécialisés.

Cette démarche s'inscrit dans l'opération nationale « Les 1 000 premiers jours ». Elle a pour but de sensibiliser les parents à cette période cruciale pour le bon développement de l'enfant. Les 1 000 premiers jours (définis de la grossesse aux 2 ans de l'enfant) constituent une période de vulnérabilité mais également de grandes opportunités pour l'enfant : son corps et ses organes sont en pleine formation, son cerveau connaît sa plus spectaculaire période de croissance et de développement.

Le pôle parentalité de l'Agglomération vous propose deux rendez-vous mensuels. N'hésitez pas à le contacter pour plus de précisions et retrouvez le programme des ateliers sur le site internet de l'Agglomération : www.agglo-fecampcauxlittoral.fr



Covoiturer avec Karos

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral souhaite faciliter la mobilité de ses habitants. C'est pourquoi, elle a déployé Karos, une application spécialisée dans le covoiturage de courte distance, essentiellement « domicile-travail » mais qui peut aussi concerner les trajets liés aux courses, études... Cet outil s'adresse à tous les habitants de plus de 18 ans ayant besoin de se déplacer sur le territoire.

L'Agglomération cofinance les covoiturages organisés via Karos :

- le conducteur est rétribué à hauteur de 2 € par covoituré par trajet jusqu'à 20 km (plus 10 centimes du km au-delà de 20 km)
- les passagers participent à hauteur de 1 € par trajet, applicable pour les itinéraires dont l'origine ou la destination est dans l'Agglomération (plus 10 centimes du km au-delà de 20 km)
- l'Agglomération paie au conducteur 1 € par trajet (dans la limite d'un aller-retour par jour).

Et désormais, l'Etat verse une prime de 100 € aux primo-conducteurs utilisateurs des plateformes de covoiturage.

Localement, près de 700 habitants sont déjà inscrits et plus de 2 500 covoiturages sont comptabilisés depuis le lancement de Karos en septembre 2022.

Envie de faire des économies tout en faisant du bien à la planète ? Inscrivez-vous vite sur Karos ! C'est très simple et intuitif !

En pratique : comment fonctionne Karos ?

- 1/ Les passagers et conducteurs téléchargent gratuitement l'application Karos et renseignent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
- 2/ L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire, aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement, sans détour pour le conducteur et avec le minimum de marche pour le passager.
- 3/ Les covoitureurs valident la mise en relation conducteur/passager.
- 4/ Le montant de la participation financière de l'Agglomération est calculé en fonction de la distance parcourue.
- 5/ La prime de 100 € est versée aux primo-conducteurs sous la forme d'un versement progressif: 50 € au 1er covoiturage et les 50 € restants au 10^e covoiturage, réalisé dans un délai de 3 mois à compter du premier covoiturage.





**Charles
VALIN**

Pompes funèbres - Marbrerie
A votre service 24h/24

Une expérience et un savoir-faire
transmis dans notre famille depuis 1890

Route de Bosville
76450 CANY-BARVILLE
Tél. : 02 35 97 73 55
N°Habilitation : 22-76-0118

Rue B. Thélu
76640 FAUVILLE-EN-CAUX
Tél. : 02 35 97 73 55
N°Habilitation : 22-76-0120

78 rue Gustave Couturier
76400 FÉCAMP
Tél. : 02 35 28 97 15
N°Habilitation : 22-76-0184

« HandiBus Agglo »

« HandiBus Agglo » est un service public de transport dédié aux personnes en situation de handicap, porté par l'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

Un véhicule adapté transporte les voyageurs d'une adresse à une autre, selon leurs besoins (aller chez le kinésithérapeute, dans une boutique...). Il peut s'agir d'un trajet à Fécamp intra-muros ou entre les 33 communes de l'Agglomération.

Au quotidien, une quinzaine de trajets sont réalisés grâce à « HandiBus Agglo ».

Le service est accessible de plein droit:

- Aux personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion invalidité (ou carte invalidité)
- Aux personnes de plus de 90 ans.

Il fonctionne du lundi au samedi, de 5h30 à 21h, et le dimanche, de 7h30 à 20h30, sur réservation.

Le tarif est le même pour tous les voyages :

0,50 € le titre unitaire, 4 € les 10 voyages, 15 € l'abonnement mensuel et 150 € l'abonnement annuel.

Pour s'inscrire, il est nécessaire de remplir un formulaire disponible en mairie, à l'Agglomération, chez Keolis Seine Maritime ou en ligne ou en ligne sur <https://www.ficibus.com/handi-bus-agglo> (où vous trouverez aussi le règlement complet du service).

Lorsque l'inscription est validée, les voyageurs accèdent à la plateforme numérique de réservation, possible aussi par téléphone ou le service ELIOZ (transcription pour les sourds et malentendants).

Pour plus de renseignements, contactez Keolis Seine Maritime, délégataire de l'Agglomération, au 02 35 28 19 88 ou sur contact@ficibus.com.



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations – aussi appelée GEMAPI – est l'une des compétences obligatoires de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral qui prend une place grandissante. En effet, les problématiques qu'elle traite sont directement impactées par le dérèglement climatique. Les besoins en études, aménagements et entretien augmentent afin d'assurer la protection des personnes, des biens et des milieux.

En 2023, l'Agglomération a construit un ouvrage de lutte contre les inondations au lieu-dit « Le Bas de Thiergeville », d'un volume de rétention de 1 430 m³, qui protège les habitations avoisinantes et la commune de Valmont. Le coût de cette opération s'élève à plus de 250 000 €.

Comme chaque année, l'Agglomération a curé des aménagements existants afin de maintenir leur bon fonctionnement (deux bassins à Fécamp et Ganzeville, des mares à Criquebeuf-en-Caux, Les Loges, Saint-Léonard, Senneville-sur-Fécamp, Riville, Theuville-aux-Maillots, Toussaint et Valmont).

Elle a également réalisé des ouvrages d'hydraulique douce (création de haies, bandes fleuries, fascines) pour faciliter l'infiltration des eaux de ruissellement.

En plus des travaux, elle a mené des études hydrauliques sur les secteurs des Petites et Grandes Dalles, du Bec au cauchois, du Petit Val à Valmont et des bassins versants du sud du territoire.

Pour assurer la compétence GEMAPI, l'Agglomération confie certaines thématiques à des structures extérieures, par exemple au Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime (SML76), dont elle est membre, participant ainsi aux décisions et au financement des études et des travaux.

Le SML76 travaille notamment à une stratégie « littoral », liée au recul du trait de côte et à la montée des eaux ou encore à la faisabilité d'un outil d'alerte submersion.

Ces actions projets et chantiers, souvent d'ampleur, sont indispensables pour répondre aux enjeux du littoral, des rivières, des ruissellements, de l'érosion des sols et des effets du changement climatique. Ils ont un coût annuel considérable. Sur la période 2023-2025, l'Agglomération doit consacrer un budget de 1 900 000 € pour mener à bien toutes les opérations nécessaires (tous frais confondus : création de nouveaux ouvrages de lutte contre les inondations, entretien des aménagements existants, études, personnel, subventions aux syndicats...). C'est la taxe GEMAPI qui permet de financer l'ensemble de ces travaux structurants et d'entretien.



ASCT

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE TOUSSAINTAISE

L'Association n'a pas de mission particulière mais elle a pour vocation d'assurer la continuité de la vie des 5 Sections en présence rattachées à elle. Elle est composée de 2 sections sportives (football et tennis de table) et de 3 sections culturelles (astronomie, marche et Toussaint chante), représentants près de 200 adhérents.

Pour l'A.S.C.T, la création d'animations culturelles ou sportives devient néanmoins difficile avec peu de volontaires et de moyens financiers. Les subventions accordées par la Mairie sont attribuées aux sections afin de pérenniser leurs activités, nous les remercions vivement à cet effet même si les budgets sont toujours très serrés.

La saison 2022/2023 a été marquée par la mise en place d'une assurance associative collective proposant des garanties complètes (RC/PJ/dommages aux biens et aux personnes...) à tous sans différenciation à un tarif attractif. Il était nécessaire, en complément de moyens humains et financiers, d'avoir une assurance globale lors de manifestations communales tels que les foulées Toussaintaises ou encore le Téléthon afin d'éviter un quelconque litige ou rejets de responsabilités entre assurances.

Les sections ont pu de leur côté enfin, réaliser leurs activités sans contraintes sanitaires, permettant l'organisation d'événements externes plus sereinement pour les sections culturelles. Pour les sections sportives, cette saison fut plus favorable et cela a permis de profiter d'une hausse du nombre de ses licenciés. A cet effet, nous remercions les dirigeants responsables, les encadrants et les bénévoles, pour leur implication et leur aide réalisée avec passion ainsi que leur temps, afin que les projets, dans leur section respective, puissent être une réussite et ainsi permettre à la commune de Toussaint d'être bien représentée.



Quant au projet, le comité directeur s'engage à veiller à ce que chaque section puisse réaliser leurs activités internes ou externes sans contraintes, que ce soient budgétaires ou administratives.

Nous remercions la Municipalité pour les subventions de nouveau. Nous remercions également les sections pour leurs engagements dans leurs activités lors de cette saison. Maintenant que les conditions sont favorables, les sections sportives, gérées par des jeunes dynamiques, vous attendent très nombreux en salle ou sur le terrain, peu importe le niveau que vous ayez, avec l'assurance d'une ambiance familiale et sportive en retour. Les sections culturelles observent un certain dynamisme par leurs activités diversifiées et vous accueillent à bras ouverts, afin de partager leur loisir et le bonheur de se retrouver. Toute idée nouvelle est la bienvenue pour renforcer ses sections présentes ou bien en créer de nouvelles avec un bureau bien défini.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, tous nos vœux de bonheur et surtout de santé pour cette nouvelle année 2024 et longue vie à la culture et au sport.

Le Président de l'A.S.C.T Vincent MONTIER
Le Trésorier de l'A.S.C.T Jean Paul COUCKE



COUVERTURE

BECHET ★
COMPAGNONS

*Travail de qualité
Respect des traditions*

76540 THEROULDEVILLE
02 35 29 82 04

SARL Daniel Grancher - Siret 349 947 036 000 19 4521



TOUSSAINT
02 35 28 40 36 Francis

LASSIRE
www.lassire-menuiserie.fr

FAUVILLE-EN-CAUX
02 35 16 73 18

Fenêtres - Volets - Portes d'entrée - Portails - Portes de garage

ASCT MARCHE

A ce jour, la section « Marche » compte 83 adhérents.

RÉSUMÉ DE NOS ACTIVITÉS

Toujours le même rendez-vous le jeudi matin à 9 heures pour des parcours différents suivant la forme de chacun.

En 2023 nous avons pu organiser la galette des rois avec 64 présents, suivie de l'assemblée générale réunissant 66 personnes ainsi que la représentation de la municipalité et du président de l'A S C T.

Notre repas annuel s'est déroulé le 4 février, nous étions 65 à y participer dans une ambiance « gourmande » et « festive ».

Le 23 mars a eu lieu une marche autour de Vaucottes réunissant des participants des deux groupes.

Le rallye promenade du 13 avril a réuni 25 personnes avec un repas en commun tiré du sac au chalet des amis de la nature à Vaucottes.

Le 29 juin sortie au Mont Saint Michel, traversée à pied de la baie suivie d'un repas et visite libre de la cité historique . « Excellente journée très appréciée ». Ceci a été possible avec la participation du comité des fêtes de LANQUETOT.

Le 16 Novembre, repas au Casino de FÉCAMP à l'occasion de l'arrivée du Beaujolais nouveau (50 personnes inscrites).

En 2024, déjà 2 dates à retenir :
galette des rois suivie de l'assemblée générale le 26 janvier et le 23 mars, repas à la salle des tilleuls.

Ne pas hésiter à nous rejoindre, même en cours d'année.



Bureau

Président : Michel LENOUVEL Tél. 02 35 29 92 01

Secrétaire : Janine DELIGNY Tél. 02 35 29 39 69

Trésorier : Jean Paul COUCKE Tél. 02 35 29 13 78

Membre : Annie HAUBERDON



Saison 2022-2023

La saison 2022-2023, fut une bonne saison. Nous avons repris l'entraînement des jeunes de 6 ans à 15 ans, une grande satisfaction pour notre club. Au total, nous avons 14 enfants le mardi soir. Nous avons engagé 3 équipes en championnat.

Le bilan sportif

Nous avons engagé seulement 3 équipes en D1 D2 et D3.

En première phase :

La D3 terminera en bas du tableau.

La D2 du vendredi réalisera un bon championnat en réussissant à se maintenir.

La D1 quant à elle se contentera du maintien dans son championnat, ce qui a été difficile.

En deuxième phase :

La D3 réalisera, comme en première phase, un championnat compliqué puisqu'elle va se maintenir sur la dernière journée de championnat.

La D2 du vendredi réalisera aussi un bon parcours en terminant au milieu de son championnat

La D1 quant à elle terminera à la troisième place de son championnat.

Pour cette nouvelle saison 22/23 nous sommes heureux de la reprise des entraînements des enfants.

L'effectif de l'association remonte avec le retour des enfants et adultes.

Les équipes réalisent de bons résultats dans leurs différents championnats. Pour la saison 2023-2024 nous allons peut être pouvoir créer une quatrième équipe (une D4) afin de pouvoir lancer les jeunes en championnat.



Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies cette saison pour le club dans la gestion des équipes et des entraînements.

Et surtout, nous remercions la municipalité pour les moyens financiers et matériels mis à notre disposition ainsi que la salle, sans quoi notre association ne pourrait vivre.

L'élection du bureau

Leroy Grégory au poste de président.

Hauchecorne Eric au poste de secrétaire.

Leroy Guillaume au poste de trésorier.





ASCT FOOT

La section football se porte de mieux en mieux. L'année dernière elle a effectué sa première animation avec l'appui de la mairie. Il s'agissait de la chasse aux œufs dans le camping de Toussaint pour les élèves de la commune ainsi que les enfants des membres de la section football. Cette première animation a été une réussite et sera reconduite l'année prochaine.

Sur le bilan sportif, la saison dernière, l'équipe fanion finit 6ème de son championnat avec une fin de championnat compliquée à cause de nombreuses blessures comme la saison passée.

La saison 2023/2024 a repris pour nos joueurs. Une forte hausse de l'effectif avec notamment des joueurs venant de la commune et le retour d'anciens toussaintais, a permis la création d'une nouvelle équipe en 3ème division matin. Nous totalisons 53 joueurs et dirigeants pour 2 équipes contre 34 joueurs et dirigeants l'an passé.



L'équipe fanion se porte plutôt bien ; après 5 journées de championnat elle totalise 3 victoires 1 nul et 1 défaite, ce qui la hisse dans la première partie de championnat.

Pour la création de l'équipe 2, les débuts sont un peu plus compliqués ; dans un championnat assez relevé pour une 3ème division matin, mais il y a du mieux de match en match.

Malgré cette hausse d'effectifs nous avons toujours l'objectif de créer des équipes pour les plus jeunes. Mais pour cela il nous faudrait plus de personnes bénévoles motivées et disponibles pour l'encadrement. Nous sommes aussi à la recherche d'une personne majeure souhaitant évoluer dans l'arbitrage afin de permettre au club d'être couvert auprès de la ligue de football de Haute Normandie ; donc s'il y a des personnes intéressées, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir les jours d'entraînements et de matchs.

Nous remercions l'ensemble de la municipalité pour leur aide et l'entretien des installations car sans eux, il serait difficile de maintenir notre passion.

ASCT ASTRONOMIE



Pourquoi s'intéresser à l'astronomie, à ce qui se passe dans « le ciel » alors que sur notre planète nous avons de nombreux sujets de préoccupation plus immédiats : les guerres, les épidémies, le bouleversement climatique et ses conséquences dont nous n'avons encore qu'un faible aperçu, sans parler des sujets plus quotidiens, l'emploi, l'inflation, le logement, les problèmes sanitaires, etc...

Alors, oui, pourquoi l'astronomie ?

D'abord, pour s'évader du quotidien et se confronter à la beauté de la nature et des mondes différents du nôtre. Ensuite pour savoir d'où nous venons, nous qui sommes des « poussières d'étoiles » comme le disait Hubert Rives. Enfin pour essayer de comprendre cet univers si étrange dont nous faisons partie. L'astronomie, la plus vieille science de l'humanité mais aussi une des plus dynamiques, vous attend.

Le club d'astronomie est présent sur la commune de Toussaint depuis 1996. Il compte une vingtaine d'adhérents. L'observatoire du club est situé dans le lotissement de la résidence de l'observatoire.

Les temps forts de l'activité du club en 2023

Nous avons profité d'une année sans Covid pour animer de nombreux rendez-vous. Beaucoup de demandes ont été faites via notre blog, pour informations, aides au maniement des télescopes, demandes de rendez-vous, inscriptions potentielles de jeunes enfants.

Le 11/02 La Nuit des Étoiles d'Hiver, 25 courageux malgré un ciel couvert.

Le 25/03 participation à Earth Hour, grande mobilisation pour la planète organisée par le WWF.

En mai une animation « Les étoiles » avec l'Office de Tourisme de Fécamp.

Le 25/07 soirée observation au camping de St Pierre-en-Port une centaine de visiteurs.

Le 12/08, 150 personnes ont assisté à la Nuit des Étoiles à la salle de l'Epinay ; de belles observations, mais les étoiles filantes Perséides se font désirer...

Le 19/08 une journée observation du soleil avec 12 personnes.

Le 28/09 une journée avec le planétarium de Stéphane Palfray (150 enfants) suivie le lendemain d'une conférence sur la pollution lumineuse et une belle soirée d'observation. 90 personnes.



Le 5/10 Journée à Bretteville du Grand Caux pour l'Astrodome (130 enfants) suivie le 14/10 d'une soirée observation dès 22h30 au stade (en astronomie on se couche tard...) 50 personnes.

Les perspectives pour 2024

- Développer les partenariats avec les écoles pour intéresser un jeune public.
- Faire des observations publiques selon les événements : comètes, occultations etc.
- Participer aux animations du ciel proposées par l'AFA : Nuits des Etoiles, Nuits des Etoiles d'hiver, Earth Hour, Jour de la Nuit.
- Proposer des ateliers pour débutants.

Si vous voulez partager notre curiosité et notre émerveillement c'est avec plaisir que nous vous accueillerons gratuitement le mardi à 20h30, à l'observatoire pour assister à une conférence sur un des nombreux sujets que traite l'astronomie ou pour observer en cas de beau temps. Et pour connaître les activités du club d'Astronomie, vous pouvez consulter notre blog à cette adresse :

<https://clubastrotoussaint.blog4ever.com/>



LES ANCIENS COMBATTANTS



A la mémoire de tous ceux qui sont morts pour notre liberté

L'Association des Anciens Combattants de Toussaint, invite la population à participer aux cérémonies commémoratives mettant fin aux différents conflits que la France a connue au 20ème siècle.

Par ordre calendaire : celle du 19 mars 1962, mettant fin à la guerre d'Algérie. Celle du 8 mai 1945, mettant fin à la deuxième guerre mondiale en Europe. Enfin, celle du 11 novembre 1918, mettant fin à la première guerre mondiale.

Comme chaque année, une délégation de notre association avec le porte drapeau participe à la cérémonie de la fête nationale du 14 juillet qui se déroule à Valmont.

Pour clore chaque commémoration, un vin d'honneur est organisé par l'A.A.C.T., permettant ainsi de maintenir la cohésion de notre communauté.

Les Anciens Combattants ont une pensée pour un des leurs, Alain FAUVEL ancien de Tunisie et d'Algérie, décédé en cette fin d'année. Toutes nos condoléances à sa compagne, ses enfants et toute la famille.

Le Président
Gaëtan DELAUNE



L'AMICALE DE TOUSSAINT

Cette année 2023 s'est de nouveau déroulée avec plusieurs manifestations.

2 lotos, 1 vide grenier, 1 concours de pétanque, ont permis de réunir beaucoup de personnes et d'animer le village.

Pouvoir divertir toutes ces personnes présentes est possible grâce à notre équipe de bénévoles, que je remercie.

Nous espérons que ces bons moments se poursuivront durant cette année 2024.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour compléter notre équipe, contactez nous !!



LA VALMONTAISE
éco-génération

Pour tous vos travaux :
neuf, rénovation et entretien de l'habitat,
consultez-nous

Rue André Fiquet
76540 Valmont
Tél. 07 87 91 22 51

Sables et graviers - Tous matériaux - Transport



MERCIER

02 35 28 19 55 → www.thotellier-ikos.fr

Quartier de l'Épinay - Rue du 11 Novembre 1918 - BP 60 - 76402 FECAMP Cedex



LE CLUB DES BRUYERES



Le nombre d'adhérents du club des Bruyères diminue inexorablement.

Cette baisse se généralise, dans certaines communes de l'Agglo, les clubs ont été fermés.

A Toussaint le club ne compte plus que 15 adhérents dont incluses 3 personnes du camping pendant la période d'ouverture.

Pour nous, la moyenne d'âge est de juste 80 ans....

Nous nous rencontrons les 2ème et 4ème mardis de tous les mois, pour les jeux de société suivis d'un goûter parfois amélioré:

- en janvier galette des rois
- en février crêpes
- en décembre repas avec 50% à la charge de l'adhérent.

En 2023, la cotisation inchangée à 30€ depuis 10 ans est passée à 35€ ; la commune nous attribue une subvention de 500€.

Pour la "tenue de compte" de notre "énorme budget" la banque nous ponctionne 4.70€ par mois.

Le côté positif du faible nombre des membres, c'est l'ambiance entre nous toujours aussi bonne faute de nouveaux (qui s'estiment trop jeunes) malgré les "petites misères de l'âge", mais dans un climat d'amitié et d'affection, qui, lui ne faiblit pas.

Solange DETAIN, présidente

06.65.32.50.48 pour l'accueil éventuel de "nouveaux"



SARL DG SPORTS

1904 Route du Havre
76400 SAINT LEONARD
Tél : 02 27 30 20 10 Fax : 02 27 30 28 91
SIRET 170 210 00028 APE 524 W
Intersport.fecamp@reseau-intersport.fr

TOUSS'INFOS 2023 | 40
Bulletin municipal



Cheminées Jean Magnan



Cheminées
Cuisines
Poêles et Inserts
bois ou granulés
Foyers bois ou gaz

www.magnan.pro 02.35.28.08.48

PAROISSE SAINT BENOIT



Secrétariat paroissial ouvert :

Lundi et jeudi de 13h30 à 16h00

Mardi et vendredi de 9h00 à 12h00

Mercredi permanence téléphonique

Tél. : 02 35 29 81 38

mail : paroisse.stbenoit@wanadoo.fr

Permanence du prêtre ou du diacre

Chaque samedi de 10h à 12h au presbytère de Valmont

Dans notre monde perturbé, je vous propose cette année, en guise de vœux 2024, cette très belle prière de Saint François d'Assise (1181/82 – 1226. Fête le 4 octobre). Sans doute certains la connaissent.

“Là où se trouve la haine, que nous annonçons l'amour !
Là où se trouve l'offense, que nous apportions le pardon !
Là où se trouve la discorde, que nous bâtissons la paix !
Là où se trouve l'erreur, que nous proclamions la vérité !
Là où se trouve le doute, que nous réveillions la foi !
Là où se trouve la détresse, que nous ramenions l'espérance !
Là où se trouve la tristesse, que nous suscitions la joie !
Là où se trouve les ténèbres, que nous répandions la lumière !
Car c'est en se donnant qu'on reçoit,
C'est en s'oubliant qu'on se retrouve,
C'est en pardonnant qu'on est pardonné,
C'est en mourant qu'on ressuscite à l'éternelle vie.”

Quelles que soient nos convictions, puissions-nous être, chaque jour de cette année, un instrument de paix et d'unité pour le bien de tous.....et le nôtre.

Fraternelle amitié à chacun.
Marc PREVEL

Paroisse Saint Benoît du Grand Caux
Presbytère 8, rue Dom Lecrocq—76540 VALMONT



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Déclaration de naissance ou de décès

Les déclarations se font dans la mairie où a lieu la naissance ou le décès

Naissance

La déclaration se fait dans les 5 jours qui suivent l'accouchement. Munissez-vous de votre livret de famille et/ou de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile au nom des 2 parents ou d'un justificatif de domicile au nom de chacun des parents.

Décès

La déclaration se fait dans les 24 heures qui suivent le décès par un des plus proches parents. Munissez-vous de votre livret de famille et/ou de votre pièce d'identité ainsi que du certificat de décès établi par le corps médical.

Demande d'acte de naissance, de décès ou de mariage

Demandez l'acte dans la mairie où a eu lieu la naissance, le mariage ou le décès

- Soit en vous déplaçant à la mairie muni de votre pièce d'identité ou de votre livret de famille
- soit par courrier en précisant les noms, prénoms et date de l'évènement ainsi qu'une photocopie de votre pièce d'identité ou de votre livret de famille
- soit en ligne en vous connectant sur le site : service-public.fr

(attention toutes les communes ne sont pas équipées pour recevoir les demandes en ligne dans ce cas un message sur votre écran vous indiquera de faire votre demande par courrier).

Carte nationale d'identité ou Passeport

La Mairie de Toussaint n'est plus habilitée à établir des titres d'identité.

Les mairies les plus proches sont : Fécamp, Bolbec, Montivilliers sur rendez-vous uniquement.

Réalisez votre pré-demande de titres d'identité en ligne : connectez-vous sur <https://ants.gouv.fr/>

Si vous ne possédez pas d'ordinateur ou si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, des formulaires « papiers » sont disponibles aux guichets des mairies référencées ci-dessus.

Documents à fournir :

- original et photocopie de votre titre d'identité
- original et photocopie d'un justificatif de domicile de moins d'1 an (Energie, téléphone ou eau..)
- photographies d'identité de moins de 6 mois (planche non découpée aux normes en vigueur)
- livret de famille
- acte de naissance de moins de 3 mois
- carte d'identité : gratuite pour la création ou le renouvellement, en cas de perte ou de vol 25 € en timbres fiscaux à retirer dans les débits de tabac ou par carte bancaire sur <https://timbres.impots.gouv.fr>
- passeport : 86€ pour un majeur, 42 € pour les 15-18 ans, 17€ pour les moins de 15 ans en timbres fiscaux dans les débits de tabac ou par carte bancaire sur <https://timbres.impots.gouv.fr>

Les mineurs doivent se présenter au guichet avec un de leurs parents en possession d'une pièce d'identité.

Si les parents sont divorcés, fournir l'original et la photocopie du jugement de divorce.



PATRICK LEVERT
Maçonnerie
Menuiserie
Carrelage

02 27 30 46 24
Zone Artisanale
76400 TOUSSAINT

l'art de bâtir...

patricklevertconstruction@orange.fr

Certificat de nationalité

Demande à faire auprès du Tribunal judiciaire.

Carte d'électeur

Les inscriptions se font dans la Mairie de votre domicile sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Casier judiciaire

Par courrier : Casier judiciaire national - 44317 Nantes Cedex 3

En ligne : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/>

Recensement militaire : obligatoire à l'âge de 16 ans

Tous les jeunes Toussaintais et Toussaintaises sont invités à se rendre à la Mairie dans les 3 mois suivant la date anniversaire de leurs 16 ans.

Cette démarche obligatoire et volontaire leur permet d'obtenir une attestation de recensement qui leur sera réclamée lors de leurs inscriptions au permis de conduire, examens et concours.

Le jeune doit se présenter personnellement en mairie avec sa pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif d'adresse des parents.

Permis de conduire - Cartes grises

Les demandes de permis de conduire (demande, perte ou vol) et de carte grise (duplicata, changement d'adresse, changement de titulaire) ne sont plus reçues par les mairies. Il vous appartient de réaliser vous-mêmes ces démarches. Vous avez la possibilité de faire votre demande :

- En ligne par vos soins en suivant le lien <https://ants.gouv.fr/> (demande gratuite)
- Auprès d'un professionnel automobile agréé (demande payante, chacun des professionnels se réserve le droit d'appliquer ses tarifs)

Autorisation de sortie de territoire

Elle est obligatoire pour le mineur non accompagné par un responsable légal. Un mineur voyageant seulement avec son père ou seulement avec sa mère n'en a donc pas besoin.

L'Autorisation de Sortie de Territoire est un formulaire établi et signé par le titulaire de l'autorité parentale. La copie d'une pièce d'identité du parent signataire doit être jointe au formulaire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Retrouvez le formulaire sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>



Le secrétariat de votre Mairie reste à votre écoute pour toute démarche administrative.



Société Fécampoise d'Entreprises Electriques
Parc d'Activités des Hautes Falaises 76400 Saint-Léonard

ELECTRICITE GENERALE
COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES

+ **DEPANNAGE ELECTRIQUE**
Sur Fécamp et ses environs



PROFESSIONNEL, PARTICULIER
UN SEUL NUMERO
02 35 10 42 50

www.sfee.eu



Société Fécampoise d'Entreprises Electriques (SFEI)

LOCATION DES SALLES

SALLE DES TILLEULS

	TARIF € Habitants de la commune	TARIF € Hors commune
	<u>Prix location</u>	<u>Prix location</u>
1 JOUR	295	390
<u>Acompte</u>	95	130
2 JOURS (weekend)	475	590
<u>Acompte</u>	150	190
Couvert	0.72	
CAUTION SALLE	Montant de la location voir annexe	
Bris ou perte de vaisselle	2,50	
Autre matériel	Facturé au tarif de remplacement	

ANNEXE

Tarifs de remplacement

Dégradations : selon devis d'entreprise ou commercial et prise en charge des assurances.

Perte ou bris de matériel (hors vaisselle) : selon devis de remplacement.

Ménage complet de la salle : 120 €

SALLE DE L'EPINAY

	TARIF € Habitants de la commune et hors commune
Vin d'honneur	205
<u>Acompte</u>	70
Bris de verre	2.50
Salons/expositions	205
Forfait manifestations (à but lucratif)	400

Pour louer la salle des tilleuls
ou la salle de l'Épinay,
s'adresser en mairie au
02.35.27.56.77

SALLE DES TILLEULS ET SALLE DE L'EPINAY

	TARIF en Euros Habitants de la commune	TARIF en Euros Hors commune
Forfait réunion	100	

Pour les locations, s'adresser à la mairie au 02-35-27-56-77

La municipalité se réserve le droit de modifier ces tarifs à tous moments.

L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

Page Facebook
Commune de Toussaint



Panneau Pocket
application smartphone



AGENDA 2024

calendrier prévisionnel
sous réserve de modification

5 janvier 2024

Cérémonie des vœux 2024

salle des tilleuls à 18h30

juillet 2024

Vide-grenier

stade municipal

10 janvier 2024

Repas des anciens

salle des tilleuls

septembre 2024

Concours de pétanque

camping de Toussaint



avril 2024

Chasse aux oeufs

camping de Toussaint

27 octobre 2024

Foulées toussaintaises

Salle de l'Epinay



8 mai 2024

Cérémonie du 8 mai

monument aux morts

11 novembre 2024

Cérémonie du 11 novembre

monument aux morts

avril 2024

Loto

salle des tilleuls

novembre 2024

Structures gonflables

Salle de l'Epinay



juin 2024

Fête des parents

salle des tilleuls

décembre 2024

Loto

Salle de l'Epinay

juin 2024

Kermesse

salle de l'Epinay

décembre 2024

Marché de Noël et illuminations

Salle de l'Epinay



9 juin 2024

Élections européennes

Et d'autres animations
à découvrir prochainement !



Ne brûlez pas vos déchets verts

Le brûlage des déchets verts émet de nombreuses substances polluantes.

Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts. En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)



Permanence des conseillers départementaux

Place Greverie à Valmont

Ouvert au public : le mardi de 9h30 à 11h30, le jeudi de 9h30 à 11h30 et le samedi de 8h à 9h30.

Sur rendez-vous par téléphone au 02 35 29 09 87

Par mail : dominique.tessier710@orange.fr
alain.bazille@seinemaritime.fr



J'aime mon chien, j'aime mon village

Selon l'article R632-1, modifié par Décret n°2007-1388 du 26 septembre 2007 - art. 4 JORF 28 septembre 2007, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).



Horaires des cars

Des petits dépliants avec tous les horaires sont disponibles en mairie ou sur le site de la commune www.commune-de-toussaint.fr ou sur www.keolisnormandieseine.fr



Marché alimentaire

Vente de fruits et légumes en face de la boulangerie le mardi de 9h00 à 13h00 et le samedi de 9h00 à 13h00.



Chasse aux bruits intempestifs

Par arrêté préfectoral en date du, 16 octobre 2017 l'usage des engins à moteur de jardinage et d'entretien des espaces verts : motoculteurs, tondeuses à gazon, tronçonneuses est autorisé uniquement :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Plan communal de sauvegarde

Pour mieux intervenir face à un risque majeur, la mairie a conçu un nouveau plan de sauvegarde. Celui-ci est consultable en mairie.



Ramassage des ordures ménagères et du tri

Tous les mardis matin vers 5h30 pour les poubelles grises.
Le lundi en semaine paire pour les poubelles jaunes.



Déchetterie Theuville-aux-Maillots

La déchetterie est fermée les jours fériés
N° de téléphone : 02 35 10 54 07

Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars

Lundi de 13h30 à 17h30
Mardi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi FERMETURE
Vendredi de 13h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Dimanche FERMETURE

Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre

Lundi de 13h30 à 18h30
Mardi de 13h30 à 18h30
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
Jeudi FERMETURE
Vendredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
Dimanche FERMETURE

JEU DES MOTS MÊLÉS



JEUX

O	D	H	X	Y	I	U	Y	Z	L	J	P	V	J
U	C	A	M	C	O	M	M	U	N	E	S	L	X
P	I	C	D	Y	L	T	A	X	M	N	D	F	K
Y	N	K	Z	E	D	F	Z	O	Y	E	N	Z	K
C	Q	E	M	Y	S	T	C	A	M	P	I	N	G
P	V	V	E	L	V	D	T	B	M	T	V	C	R
E	E	C	V	V	P	L	F	R	S	K	E	Z	M
M	I	L	N	I	N	Q	W	N	A	F	U	O	T
T	M	A	R	I	A	G	E	N	X	V	M	T	U
Y	V	N	C	Z	V	Z	J	H	U	P	A	S	F
I	O	E	Y	F	K	L	B	C	C	U	N	U	C
R	M	I	L	V	W	X	N	T	Y	J	V	O	X
R	F	D	D	K	M	H	X	Q	W	G	A	Z	J
I	A	A	Y	U	T	Q	X	E	T	N	J	Q	V

AMICALE
ASSOCIATIONS
BUDGET
CHORALE
ECOLE
FOULEES
LOTO
TOUSSAINT

ANIMATIONS
ASTRONOMIE
CAMPING
COMMUNE
ENFANTS
ILLUMINATIONS
MARIAGE
TRAVAUX



ETAT CIVIL

Naissances



Ambre DUVAL-BARBAY

née le 2 janvier 2023

Fille de Dylan DUVAL-BARBAY et de
Marjorie LEBORGNE

Maxime VÉPIERRE

né le 18 juillet 2023

Fils de Steve VÉPIERRE et de
Laure LETENDRE

Kaïs SAKHO

né le 27 juillet 2023

Fils de Salimour SAKHO et de
Manon LEFRANCOIS

Maé DEFRESNE

né le 26 octobre 2023

Fils de Maxime DEFRESNE et de
Samuèle BONTEMPS

Nos pensées



JOLLY Jack décédé le 8 février 2023

VIARD Edmond décédé le 8 avril 2023

ANQUETIL Daniel décédé le 25 octobre 2023

COLOMBEL Jean-Paul décédé le 22 novembre 2023

TESSIER née LEMAITRE Ginette décédée le 22 novembre 2023

LECACHEUR née CORNU Gisèle décédée le 28 novembre 2023

FAUVEL Alain décédé le 4 décembre 2023

LEBAIR née VIANDE Antoinette décédée le 12 décembre 2023

Pacs



MOREL Samuel et HANIN Sarah se sont pacsés le 5 mai 2023

Mariages

Le 2 septembre 2023, Grégory LEROY, adjoint, a eu le plaisir de célébrer le mariage de Monsieur LANCEL Nathan et Madame BOINET Léa.



Radis'sel est une association innovante qui développe dans la région de Valmont et alentours, un « système d'échange local ».

Échanges de services fondés sur les savoir-faire de chacun et chacune (jardinage, tricotage, cuisine, bricolage, mécanique, ...), prêts d'outils, échanges d'objets pour leur donner une seconde vie et sorties conviviales.

Pourquoi le SEL est-il une structure avant-gardiste et solidaire ? D'abord parce qu'elle installe sur un territoire à taille humaine, la région de Valmont et alentours, de la convivialité, de l'interconnaissance, des liens de proximité qui développent un esprit de solidarité et un sentiment d'appartenance au territoire.

Plus de 50 adhérent-es de la région de Valmont ont ainsi participé aux échanges et aux activités en 2023 : ateliers participatifs, sorties champignon, visite de brasserie, foire au gratuit (gratiféria), rencontres culinaires, ...

Les échanges donnent lieu à des « transactions » réalisées en Radis, notre monnaie virtuelle qui n'a pas d'équivalence en euros. Posséder beaucoup de Radis ne rend pas riche, cela veut simplement dire qu'on a rendu beaucoup de service au sein du SEL. Être en déficit de Radis ne coûte pas d'agios, cela veut simplement dire qu'on a eu besoin de services de la part des autres. Pas nécessaire d'avoir de l'argent pour obtenir des coups de main, passer des bons moments ou acquérir des objets de seconde main.

Radis'SEL

Nous inventons la société de demain,
rejoignez-nous !

Pour en savoir plus, notre site :
<https://radiselvalmont.communityforge.net/>

Notre téléphone : 06 03 47 06 62



de la région de Valmont



Merci

à l'ASCT et aux sections
à l'école de Toussaint
aux parents d'élèves
aux agents communaux
à l'équipe municipale
à Fécamp Caux Littoral Agglo
aux commerçants et artisans
aux sponsors
à la paroisse
aux bénévoles
et aux Toussaintais
pour le contenu
de ce bulletin communal





TOUSS'INFOS

publication janvier 2024
conception - commune de Toussaint